



Tous ensemble contre le cyber-harcèlement !

Des moqueries, des insultes, des intimidations ?

Ce n'est pas normal

Ce n'est pas acceptable

Et ce n'est pas une fatalité

Toi aussi, tu peux agir pour participer
à la création d'un meilleur Internet !



Regarde l'épisode *Enquête à Plume*
De la série *Vinz et Lou Stoppent la Violence*
sur www.vinzelou.net

Le cyber-harcèlement, c'est le fait de se moquer de quelqu'un, de l'injurier ou de le menacer sans arrêt sur Internet et /ou par texto. Chacun réagit différemment à ces situations, et même une plaisanterie qui a l'air de rien ou une blague peuvent faire mal.

A qui la faute ? Pourquoi une personne se retrouve-t-elle harcelée, qui est à l'origine du phénomène, qui est responsable ? C'est souvent compliqué. Mais dans tous les cas, si « ça marche » c'est parce que d'autres personnes propagent les messages, participent ou ne disent rien. C'est donc aussi leur faute à eux, non ?

Quelques actions simples pour agir contre le cyber-harcèlement



Pour que cela ne m'arrive pas

- Je ne donne pas mon numéro de portable à n'importe qui.
- Ni mon adresse mail.
- Je bloque les contacts des personnes qui se comportent mal ou qui me semblent bizarres.

Pour que cela n'arrive pas aux autres

- Même sous pseudo, je fais attention à ne blesser personne.
- Je ne publie aucune photo/vidéo sans l'accord de mes camarades
- Des plaisanteries, des insultes, des photos gênantes ?
Surtout je ne diffuse pas.
- Je suis témoin ? Je ne fais pas celui qui n'a rien vu : je réagis.

Et si jamais ça m'arrive

- J'en parle à des adultes pour qu'ils contactent les parents de ceux m'ennuient, je signale ce qui se passe à l'école ou à la police si cela ne s'arrange pas.
- Je ne réponds pas aux messages, ça ne ferait qu'empirer les choses.
- Je sauvegarde les messages reçus comme preuves.
- Je les signale à mon opérateur de téléphone, aux sites où cela s'est produit.
- Je change de numéro de téléphone portable.
- Je change d'adresse mail.
- Je ferme pour l'instant mes comptes sur les réseaux sociaux.
Je pourrai les récupérer plus tard.
- Je peux appeler gratuitement Net Ecoute au 0 820 200 000 pour que ses conseillers m'aident.

On fait le point

ENTOURE LA BONNE REPONSE - PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES

- 1) **Le cyber-harcèlement concerne surtout**
 - a) Les garçons
 - b) Tout le monde
 - c) Ceux qui cherchent des histoires
 - d) Les adolescents de plus de 14 ans

- 2) **On estime le nombre d'élèves qui ont été victimes de cyber-harcèlement à environ**
 - a) Un élève sur dix
 - b) Plus de 8% des élèves
 - c) 10% des élèves
 - d) Moins de 30% des élèves

- 3) **Un groupe de jeunes dans ta classe s'est amusé à insulter un élève**
 - a) Ils risquent une amende
 - b) Ce n'est pas parce que ce n'est pas illégal que c'est normal d'insulter les gens
 - c) S'ils sont mineurs, ce sont leurs parents qui sont responsables
 - d) Ils peuvent se retrouver convoqués par le juge pour enfants

- 4) **On te harcèle sur ton portable**
 - a) Tu l'éteints le temps que ça se calme
 - b) Tu ne te laisse pas faire, tu réponds
 - c) Tu changes de numéro de téléphone
 - d) Tu préviens tes parents

- 5) **Il y a une vidéo hilarante qui circule, qui se moque de quelqu'un que tu ne connais pas**
 - a) Tu rigoles bien, et tu laisses faire
 - b) Tu te demandes si tu aimerais que ça t'arrive
 - c) Tu signales la vidéo aux sites où elle circule
 - d) Tu demandes à un adulte de t'aider à faire arrêter tout ça

Question 1 : b - Question 2 : a-b-c-d - Question 3 - Question 3 - Question 3 : a-d - Question 4 : c-d - Question 5 : b-c-d

REPONSES